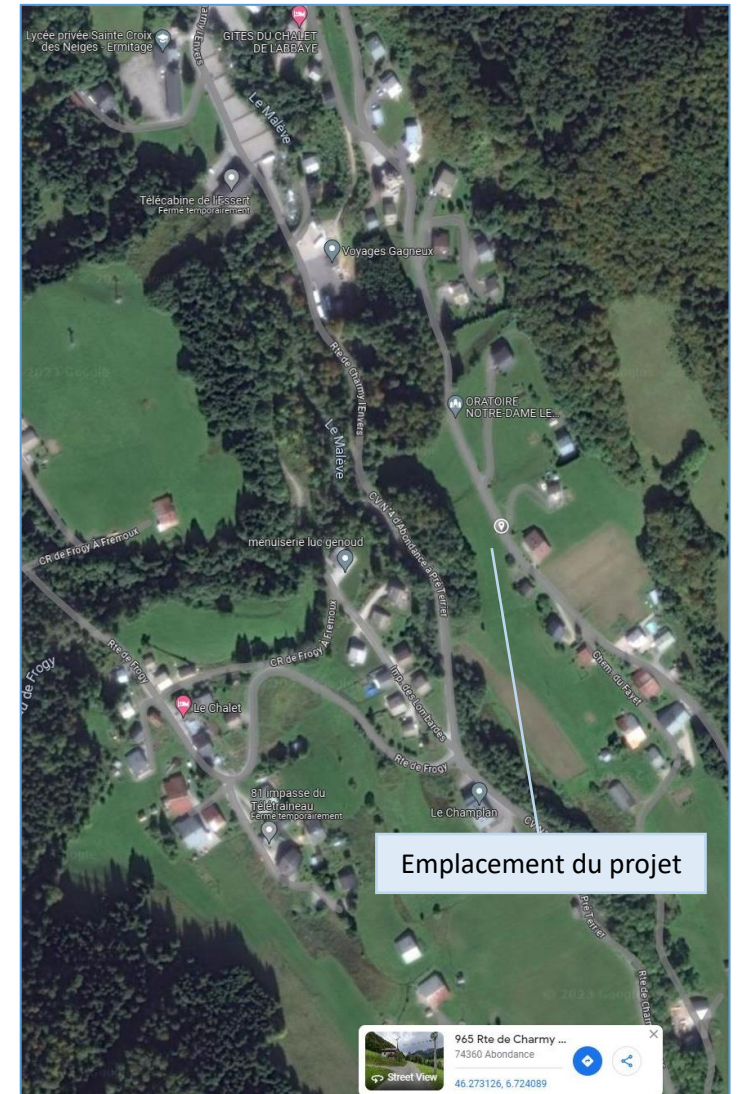

Chalet « Le Fayet d'en Haut »



SITUATION du PROJET

Ce projet se situe à Abondance, au lieu-dit « Le Fayet d'en Haut » à deux pas de la station de ski. Il s'agit de la construction d'un chalet de 149.30 m² de surface habitable comprenant quatre chambres, deux salles de bains et d'une salle de jeux au rez-de-jardin.



DESCRIPTIF TECHNIQUE

STRUCTURE

Fouilles en pleine masse. Fondations en béton armé, conformes aux préconisations du géotechnicien et du bureau d'étude béton armé.

Les murs du sous-sol seront réalisés en béton banché.

Le parement extérieur des murs enterrés sera revêtu d'une étanchéité soudée conforme aux normes en vigueur.

Les murs de la partie bois seront réalisés en Epicéa naturel avec une ossature de type poteau poutre conforme aux normes en vigueur.

PLANCHERS

Planchers du rez et du 1er niveau de type dalle ou pré dalles en béton armé.

Planchers du 2ème niveau de type poutraison en Epicéa et chape ciment d'insonorisation.

Planchers des terrasses et balcons du 1^{er} étage de type dalle béton.

Plancher de balcon du 2^{ème} étage de type poutraison recouverte de lames de terrasse en Mélèze.

FACADES

Les murs béton visibles seront recouverts d'un crépi (voir répartition sur plan de façades).

A l'extérieur, la structure bois du chalet sera réalisée en Epicéa naturel.

Les garde-corps des balcons et terrasses seront réalisés en Mélèze.

Les boiseries extérieures seront protégées par un traitement fongicide ainsi qu'une finition à base d'huile naturelle ou saturateur.

TOITURE

A l'extérieur la charpente sera réalisée en Epicéa naturel comme pour les façades du chalet. Sur les chevrons apparents, sera cloué un bardage en Epicéa naturel, puis viennent, un pare vapeur sur toute la surface, l'isolation thermique en mousse de polyuréthane PU ainsi qu'une étanchéité soudée.

La couverture sera réalisée en tuiles terre cuite de couleur gris ardoise et les ouvrages de zinguerie seront réalisés en inox.

MENUISERIES EXTERIEURES

Les menuiseries extérieures de 78 mm d'épaisseur seront réalisées en Pin, correspondant aux normes acoustiques et thermiques en vigueur.

Double vitrage isolant 4-20-4 + gaz Argon sur toutes les ouvertures.

Portes d'accès au logement correspondant aux normes acoustiques et thermiques en vigueur. Fermeture 3 points minimum.

FERMETURES - OCCULTATIONS

La majorité des menuiseries extérieures sont équipées de volets roulants motorisés de couleur Noir sablé.

Pour les autres ouvertures sans volets, un vitrage sécurité type SP 10 ou 44-2 est prévu en fonction de leur position dans l'habitation.

DOUBLAGE - CLOISONS

Murs béton extérieurs : isolation intérieure par 94 mm de mousse de polyuréthane, pare vapeur et vide d'air.

Murs ossature bois extérieurs : isolation intérieure par 145 mm de laine de verre posée dans l'épaisseur de l'ossature bois, complétée par 54 mm de mousse de polyuréthane, pare vapeur et vide d'air.

Cloisons : les cloisons seront réalisées en ossature bois ou métallique de 95 mm d'épaisseur comprenant une isolation phonique en laine de verre.

REVETEMENTS MURAUX

Pièces principales et chambres : l'habillage des murs et des cloisons sera réalisé en bardage Epicéa naturel ou en Placoplatre avec peinture (répartition suivant plans).

Salle de bains : l'habillage des murs et des cloisons sera réalisé en Fermacell® sur lequel sera collé une faïence ou un carrelage suivant choix proposé par le constructeur (prix indicatif : 25€HT/m²).

Garage : habillage des murs en panneaux OSB.

Garage à vélos : murs béton brut.

PLAFONDS

Sous-sol : Isolation sous dalle, plafond en Placoplatre avec peinture dans salle de jeux et plafond en panneaux OSB dans le local technique. Dalle béton brut dans garage à vélos.

1^{re} étage : plafond bardage Epicéa naturel cloué sur poutraison apparente.

2^{ème} étage sous toiture : plafond sous rampant type sarking, charpente apparente, bardage en Epicéa naturel cloué sur chevrons et isolation en continue par l'extérieur.

SOLS - PLINTHES

Garage et garage à vélos : Dallage béton brut.

Ensemble des pièces sauf les chambres : carrelage en grès suivant choix proposé par le constructeur (prix indicatif : 25€HT/m²).

Chambres : parquet stratifié type lames larges, pose flottante sur chape suivant choix proposé par le constructeur.

Les plinthes intérieures des logements seront réalisées en Epicéa naturel.

MENUISERIES INTERIEURES

Portes intérieures : réalisées en Epicéa naturel suivant choix du constructeur.

Façades de placards : porte en Epicéa naturel dans le même style que les portes intérieures.

ESCALIERS

L'escalier du 1^{er} niveau sera réalisé en béton recouvert d'un carrelage et l'escalier du 2^{ème} niveau sera réalisé en bois tout comme les garde-corps.

VENTILATION MECANIQUE

Ventilation mécanique avec extracteur simple flux hygroréglable indépendant, bouches d'extraction dans les pièces humides et entrées d'air dans les pièces principales.

CUISINE - ELECTROMENAGER

Cuisine équipée incluse de fabrication française, modèle KIM de chez MOREL, plan de travail en stratifié et électroménagers de marque Bosch ou équivalent.

SANITAIRES

Douche avec receveur extra plat selon choix du constructeur.

Mitigeur thermostatique et garniture de douche HANSGROHE® avec support mural de douchette, douchette à main et douche de tête ronde.

Baignoire avec mitigeur thermostatique et garniture HANSGROHE® avec support mural de douchette et douchette à main.

Plan vasque en céramique avec mitigeur HANSGROHE®, posé sur meuble en panneaux mélaminés y compris miroir et éclairage led, modèle suivant choix proposé par le constructeur.

WC suspendu en porcelaine sans brides ROCA® The GAP avec abattant.

EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Les logements seront équipés conformément aux normes en vigueur.

L'installation électrique est prévue encastrée sous fourreaux de protection, noyés dans la dalle avec tableau d'abonné et disjoncteur général.

Dans chaque pièce principale : un minimum de 4 prises de courant est prévu selon disposition de la pièce.

Télévision : gaine technique en toiture, aucune antenne ou parabole n'est prévue au présent descriptif, toutefois un chiffrage peut vous être fournis sur demande. 1 prise TV dans la pièce principale et chaque chambre.

Téléphone et Internet : 1 prise RJ45 dans chaque pièce principale.

CHAUFFAGE

Chauffage au sol par plancher hydraulique sur tous les niveaux, alimenté par une pompe à chaleur air/eau de chez DAIKIN® ou équivalent. Eau chaude sanitaire également produite par la pompe à chaleur.

Radiateur sèche serviette de couleur blanche ATLANTIC® Doris ou équivalent pour les salles de bains.

CONDUIT

Conduit pour poêle à granules en attente sous poutres.

GARAGE - PARKING

Fermeture du garage par une porte sectionnelle motorisée, en tôle isolée, panneaux épaisseur 40 mm, couleur Noir sablé, livrée avec deux télécommandes radio. En plus du garage, une place de parking aérienne est prévue.

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Remise en place des terres en fin de travaux.

La voirie des accès et des parkings sera revêtue d'un gravier concassé.

Restera à la charge du client les éventuelles plantations et aménagements extérieurs spécifiques.

INFORMATIONS

Ce descriptif est basé sur les plans déposés au permis de construire. Toute modification au descriptif technique demandé par le client peut entraîner un surcoût et un délai supplémentaire pour la réalisation du logement.

Le constructeur se réserve le droit de changer la nature des matériaux ou d'apporter des modifications résultant de prescriptions techniques ou réglementaires.